



La Lettre de l'A.U.P.F.

Fédération nationale agréée de jeunesse et d'éducation populaire - Membre de l'Association Européenne d'Éducation des Adultes
N° 2 - Juin 2016

A la recherche de l'éducation populaire

UN RAPIDE CONSTAT : l'action des Universités Populaires s'est historiquement inscrite dans un grand mouvement de luttes sociales, éducatives, culturelles, économiques comme une pratique productrice de savoirs, de valeurs et de réalités nouvelles. Aujourd'hui, certaines U.P. cherchent laborieusement à poursuivre cette tradition dans des processus de partage de savoirs grâce auxquels des femmes et des hommes augmentent leur puissance propre et collective de comprendre et d'agir, ainsi que leur capacité d'émancipation. Pour d'autres, l'action se situe essentiellement dans une offre culturelle d'actions de transmission qui, bien que de qualité, se situent souvent hors d'un projet éthico-politique et hors du champ social, parce que s'adressant à l'individu comme entité en soi, indépendamment des réalités sociales et économiques qui le déterminent.

Cette orientation s'éloigne généralement du concept d'éducation populaire comme exigence d'interrogations permettant des pédagogies critiques dans le partage du savoir. Elle s'inscrit dans le développement de notre culture de crise qui exalte les vertus privées dans un monde sans vertu, les groupes primaires, les corporatismes, les séparatismes... et entretient la confusion entre l'important et le secondaire, le construit et le spontané, l'utile et l'inutile; culture de crise aggravée par des médias qui chaque jour, à chaque instant, font étalage de conflits, affrontements, divisions, polémiques ; nous bombardent d'infos sur ce qui divise et fissure notre présent. Jamais, hélas, on ne nous donne à voir, à penser, à évaluer, à développer ce qui peut unir ou unit de fait, ce qui rassemble, ce qui relie, ce qui nous est commun, ce qui fait NOUS. Or, c'est peut-être bien dans cet espace "autre" qu'il faut chercher l'éducation populaire.

LA RECHERCHE N'EST PAS CELLE D'UNE DEFINITION ; LA RECHERCHE, C'EST LE SENS.

Dans la profonde transformation de société que nous vivons, nous sommes plus que jamais confrontés à la double question de la direction de l'histoire et du pouvoir des hommes à agir sur elle. Comprendre les choses pour peser sur elles, tel est, je le crois, le véritable enjeu.

Les indices d'un retour de la conflictualité sociale en France devraient, à l'évidence, s'accompagner de la réappropriation des pratiques de l'éducation populaire. Rechercher l'éducation populaire, n'est-ce donc pas se ressaisir de la question de l'émancipation en identifiant sans cesse les figures renouvelées de la domination ainsi que les espaces d'émancipation à étendre.

L'éducation populaire n'a de sens et n'est compréhensible que confrontée aux enjeux de société du moment. Elle ne se réduit pas à une instruction ou à une simple éducation du peuple réalisée par des "spécialistes".

Elle ne se réduit pas davantage à un savoir octroyé, aussi pertinent soit-il qui n'est pas, par essence émancipateur et ne nous préserve forcément de la barbarie, si l'on ne construit pas d'autres rapports aux savoirs, si l'on ne met pas les femmes et les hommes qui nous suivent devant de nouvelles représentations, de nouvelles compréhensions, de nouvelles appropriations du monde et d'eux-mêmes. Ce processus du travail de la culture ne se limite pas à un espace déterminé ; il peut agir dans les différents espaces de l'activité humaine.

L'éducation populaire n'a donc d'intérêt et de sens que si elle s'inscrit dans l'urgente et nécessaire amélioration de nos sociétés.

L'éducation populaire est un ensemble de processus par lesquels les individus augmentent leur capacité d'agir.

L'éducation populaire est productrice de savoirs, de valeurs et de réalités nouvelles.

L'éducation populaire ne limite pas son champ d'action à tel domaine de prédilection ; tous les domaines de l'activité humaine sont traversés par des contradictions d'une société en mutation constante, complexe et accélérée.

De nouveaux domaines sont d'ailleurs aujourd'hui porteurs d'expériences, de pratiques d'éducation mutuelle qui constituent autant d'espaces dans lesquels l'éducation populaire met la population en situation de s'exprimer, d'analyser, de débattre, de créer du lien, de construire du droit.

Par exemple : l'espace où se constituent des gains de nature sociale, l'espace qui correspond à la revivification de la vie publique, l'espace qui relève de la relation entre l'école et l'éducation périscolaire, l'espace qui correspond à la richesse de la rencontre interculturelle...

Louis CAUL-FUTY
Fédé U.P. Savoie Mont-Blanc
Administrateur A.U.P.F.

Colloque 2016 : ÉDUCATION et CULTURE

Savoir Partager, pourquoi ? Comment ? Pour qui ? Avec qui ?

C'est à Auch (Gers) que nous nous retrouverons les 26 et 27 novembre. Après avoir accueilli une réunion du conseil d'administration en 2015, l'Université du Temps Libre Auch-Gascogne que préside Jean-François LABARRE s'est portée candidate pour accueillir le colloque 2016. Un premier remerciement à nos amis gascons qui ont déjà finalisé la logistique et les modalités d'accueil.

Le programme de la manifestation a été arrêté dans ses grandes lignes par le conseil d'administration réuni à Montélimar les 19 et 20 mars. Quelques ajustements sont encore nécessaires. Fin juin ou début juillet, il sera largement diffusé et nous espérons vous retrouver nombreux à Auch.

Afin de faciliter la tâche de celles et ceux qui ont en charge l'accueil, ne tardez pas pour vous inscrire

Pour plus de précisions, contactez dès maintenant :

utl32@orange.fr

Vie statutaire : l'A.U.P.F. recherche ...

L'A.U.P.F. ne dispose d'aucun local en propre. Son siège social est, de longue date, installé à l'adresse de l'association d'où est issu le président. Ce fut d'abord Mulhouse puis Bourges et aujourd'hui Montélimar. Demain, ???

⇒ Pour les réunions du conseil d'administration

Chaque année, l'A.U.P.F. recherche une association susceptible de mettre à sa disposition une salle pendant un week-end (samedi après-midi et dimanche) pour la tenue d'une réunion en mars ou avril.

Ces réunions sont aussi l'occasion de rencontres avec les associations locales et génèrent souvent un certain dynamisme.

C'est ainsi qu'au cours des dernières années, le C.A. s'est réuni à Digne (04), à Ruelle (16), à Châlons-sur-Saône (71), à Auch (32), à Montélimar (26), à Boulogne-Billancourt (91) et La Roche-sur-Foron (74).

⇒ Pour le colloque annuel

Là aussi, ce sont les associations qui se proposent pour l'accueil de cette manifestation annuelle qui se déroulent sur deux jours et demi.

L'A.U.P.F. apporte tout son soutien à l'organisation générale avant le colloque. Au cours des années précédentes, le colloque a été organisé à Cusset (03), Bourges (18), Romans (26), Valence (26), Forbach (57), Albi (81), Annemasse-Genève (74-Suisse) et Talmont-Saint-Hilaire (85).

Vous souhaitez accueillir en 2017 la réunion de printemps du C.A. de l'A.U.P.F. ou le colloque annuel, faites-vous connaître.

Des précisions au préalable avant décision, contactez :

aupf.presidence@orange.fr

Mieux connaître l'A.U.P.F. ?

Visitez son site <http://www.universitepopulaire.eu>

Découvrez, relisez : les statuts et la charte de l'A.U.P.F.

Contacteur l'A.U.P.F. : S.A.E.L. U.P. - A.U.P.F.

Maison des Services Publics - 1 avenue Saint-Martin - 26200 MONTE LIMAR aupf.presidence@orange.fr
Association régie par la loi de 1901 - SIRET : 751 648 486 00015 - Site de l'A.U.P.F. : <http://www.universitepopulaire.eu>

Le Kiosque, Université Populaire de Thiers et de sa région



Répondant à l'invitation d'un petit groupe de personnes désireuses de lancer une université populaire, l'A.U.P.F. a participé le 21 mars à une première réunion d'information à Thiers (Puy-de-Dôme).

Dans ce département, l'U.P. de la Dore à Ambert qui va fêter son 20^{ème} anniversaire est également adhérente à l'A.U.P.F. tout comme l'Université Indépendante de Vichy dans l'Allier, celle de Saint-Pourçain-sur-Sioule ou l'Université Populaire de l'Agglomération Moulinoise. Lors de cette réunion, le projet a été présenté : « *il est porté collectivement* » ainsi que les futures pistes de travail.

Le 30 mai se tenait l'assemblée générale constitutive : l'A.U.P.F. était représentée par son président.

Une quarantaine de personnes avaient répondu présent pour acter le nom, adopter les nouveaux statuts, élire le premier conseil d'administration et parler programme.

C'est « *Le kiosque, université populaire de Thiers et de sa région* » qui a été choisi.

Pourquoi ce nom ? « *C'est le sens d'une structure légère, ouverte sur la cité, lieu de production de spectacles et lieu de diffusion de savoirs* » dit un des porteurs du projet. Et il est à noter que Le kiosque a prévu dans ses statuts l'adhésion à l'A.U.P.F.

Ce sera un lieu de rencontres et d'échanges où il sera possible d'exprimer sa liberté de penser mais également où le partage de savoirs, l'accès à la culture et la formation de tous seront mis en avant. La première programmation s'ébauche avec des activités prévues pour la fin de l'année 2016 et de nombreux projets sont déjà évoqués pour 2017.

Bienvenue au « Kiosque », et longue vie dans le vaste réseau du « partage des savoirs » et des « savoirs partagés ».

U.P. hors de France

C'est notre ami Guillermo LOZANO (ucp-paris.com et labocoop.org) qui suggère cette rubrique dans cette « Lettre ».

Les U.P. hors de France et dans le monde sont un de ses domaines de recherche privilégiés.

Lors des colloques de l'A.U.P.F., il partage régulièrement le fruit de ses recherches et travaux.

Aujourd'hui, il nous propose un petit coup de projecteur sur la **Fédération Espagnole des Universités Populaires** (<http://www.feup.org/>)

Lors de son XII^{ème} congrès national qui s'est tenu à Séville les 8 et 9 avril dernier, c'est une femme **Monica CALURANO VELLARINO** qui a été portée à la présidence de cette institution.

Elle est conseillère municipale de Villanueva de la Serena (Badajoz) et responsable de l'université populaire de cette ville.

Le savez-vous ?

Si votre association est déclarée « d'intérêt général », cela lui permet de faire bénéficier à ses adhérents de certaines dispositions fiscales.

Diverses conditions doivent être remplies : plus d'informations sur les formalités à entreprendre pour obtenir cette reconnaissance sur le site de l'A.U.P.F.

Associations : cette lettre est la vôtre ...

Ce deuxième numéro voudrait ancrer le projet dans la durée mais pour atteindre cet objectif qui pourrait n'avoir rien d'utopique, nous avons besoin de vos contributions !

Rappelons que cette publication n'est destinée qu'aux seules associations qui adhèrent à l'A.U.P.F. et souhaitent partager entre elles des réussites, des soucis, des difficultés du quotidien ...

Elle ne se substitue pas au site, c'est un autre « outil » pour essayer de créer du lien entre associations différentes mais qui partagent les mêmes approches, les mêmes démarches, la même philosophie du partage des savoirs et celle de l'éducation populaire.

Rien n'est figé : on peut envisager un rythme de parution de deux numéros par an ou plus en fonction de vos apports. Ne tardez pas, réagissez au projet, faites le vivre !

Bref, faites remonter vos contributions à l'adresse suivante

aupf.presidence@orange.fr

sous forme de fichiers Word afin de faciliter le travail de mise en page (police, couleur, style ...).

A vos claviers ! Merci.

Ayons le réflexe « Site A.U.P.F. » ...

Il ne se passe pas de rencontres nationales ou de réunions statutaires sans que soit évoqué le site de l'A.U.P.F.

Il est très régulièrement visité et vous pouvez contribuer à l'alimenter en nous adressant des articles, des photos et toute information que vous souhaiteriez porter à la connaissance d'autres U.P.

Depuis plusieurs années, Sylvie MARC en assume la responsabilité, essaye de l'animer, de le faire vivre.

Elle suggère d'utiliser quelques liens pour découvrir de nouvelles pages ou contribuer aux échanges :

- une page nouvelle ou seront archivées les « Lettre de l'A.U.P.F. » : <https://universitepopulaire.eu/la-lettre-de-laupf>

- la page d'accueil : <https://universitepopulaire.eu/accueil>

- une liste webographie de l'AUPF enrichie :

<https://universitepopulaire.eu/outils-et-ressources/publications-up-education-populaire>

Faites remonter vos contributions à l'adresse suivante

aupf.presidence@orange.fr

sous forme de fichiers Word afin de faciliter le travail de mise en page (police, couleur, style ...)